



CONCOURS PROVINCIAL, NANKIN, 1889

Thème de composition littéraire pour la première épreuve, tenue à l'automne de la quinzième année de l'ère Guangxu, règne de l'empereur Dezong des Qing, le 9 de la huitième lune ; sujet tiré des Quatre livres ; sur chaque thème, rédiger une amplification raisonnée et référencée ; sept cents caractères environ par réponse.

«Il y a trois choses que l'homme de bien révère : il révère les dispositions du Ciel, il révère les hommes éminents, il révère les paroles des sages.»

«Pour celui qui comprend les cérémonies des sacrifices offerts au Ciel et à la Terre, et qui pénétrerait le sens des oblations offertes tous les cinq ans et à chaque automne aux mânes de ses ancêtres...»

«La visite du Fils du Ciel aux princes feudataires était dite Inspection des fiefs. Inspecter les fiefs, c'était se rendre compte par soi-même des terres de ses vassaux. La venue des princes feudataires à la Cour du Fils du Ciel s'appelait Compte rendu d'administration. Rendre compte de son administration, c'est exposer la manière dont on a géré les affaires.»

SUJET DE POÉSIE:

«Les eaux du Fleuve présentent les ombres précurseurs de l'automne. Les oies sauvages commencent à prendre leur vol. – Prendre le mot qiu (automne) comme type des rimes de cette pièce.» [Suit la désignation de soixante caractères de même désinence, you, liu, niu, zhou, jou, xiu, jiu, etc., entre lesquels les candidats devront choisir leurs huit rimes.]

féodale (fin de l'Antiquité), à développer l'idée d'une royauté symbolique qui était l'attribut du Sage. De même que Confucius était selon la tradition un «roi sans royaume», l'intellectuel chinois se considérera, tout au long de l'histoire, non pas tant comme un homme du peuple parvenant par ses compétences à des grades et faisant par là une ascension sociale (comme ce serait le cas dans un système démocratique) que comme un homme de mérite particulier, possédant une telle valeur personnelle qu'elle le faisait en quelque sorte, d'emblée et avant toute ascension sociale (donc hors compétence particulière), déjà l'égal du prince lui-même.

Comment alors, dans un monde profondément réglementé par les questions d'étiquette, obtenir l'attention du prince, et obtenir, en conséquence, un poste de considération, sans avoir l'air de forcer sa décision et sans avoir à se placer au-dessus de lui (position intenable, car la Chine, avec ses fondements despotiques, n'aurait pas toléré de tels manquements aux principes hiérarchiques)?

La chance pour l'intellectuel, pour le lettré, viendra de ce qu'à l'époque impériale (à partir des Han) le pou-

voir du prince éprouvera le besoin de se justifier d'un point de vue moral. Il n'y a pas de conception, en Chine, de monarchie de droit divin et, par ailleurs, les dynasties sont fort conscientes de n'être jamais assises que sur les coups d'État réussis qui les ont fondées : elles connaissent la fragilité de leur statut ; à la recherche de sa légitimation, l'empire trouvera ainsi ses appuis, non pas dans un ordre religieux (en l'absence, en Chine, d'une pensée de la transcendance), mais moral. L'attente de l'intellectuel (rapidement identifié avec le moraliste de l'école confucéenne) et celle de l'empereur se rencontreront alors sur ce principe : l'empereur délègue au Sage une partie de son pouvoir, lui donne ce qu'il recherche – un magistère idéal sur le siècle –, en échange de quoi le Sage justifiera, en le déclarant légitime parce que voulu «par le Ciel» (autrement dit, par l'ordre des choses, par l'état de fait), le pouvoir guerrier du prince.

La stratégie chinoise, particulièrement complexe, des relations interpersonnelles et de l'étiquette fera le reste : chacun des deux pouvoirs – celui de l'empereur, capable de donner des charges, et celui des clercs, capable de

dispenser de la légitimation politique –, fera une moitié de chemin vers l'autre, montrera qu'il tient l'autre en considération, l'assurant que cette démarche n'a d'autre motivation que celle du bien public. D'où l'idée, émanation naturelle d'une tradition nationale par ailleurs très portée à la valorisation du littéraire, de ces dissertations soumises à l'appréciation de l'empereur, et devant servir à la bonne administration du monde.

Le point de rencontre, en somme, situé à mi-chemin, entre deux intérêts contradictoires. Nous avons vu que c'est bien cette idée de la collaboration fructueuse prince-ministre qui couronne toute la pyramide du système des examens (idée d'une épreuve tenue face à l'empereur), ce système n'étant que le résultat des tâtonnements empiriques consentis au cours des siècles pour atteindre à ce résultat idéal.

Un ascenseur social efficace

Il fallait que, pour accepter d'affronter un si rude parcours, l'intellectuel chinois recueillît du système un grand prestige personnel : c'était le cas. Le système fut envahissant, et il finit par s'identifier totalement, et exclusivement, à l'idée, en Chine, de réussite sociale. Hommes d'État, penseurs, intellectuels, auteurs, poètes, tous prirent part aux concours, tous, surtout, reçurent une formation humaniste dont le contenu avait fini par se confondre avec le contenu même des examens. Une grande partie des grands noms de l'histoire chinoise durent de rester dans les mémoires parce que la voie d'accès qui les conduisit à des états de considération passa par les concours, cela dans une tradition qui, sinon méprisait, du moins regardait comme secondaire tout ce qui n'était pas l'administration : le commerce, les sciences, les techniques, la médecine...

Le lettré avait intérêt à la conservation de l'état social, car combien exaltant devait être un système qui justifiait sa prétention à une «royauté symbolique». Son savoir, ses compétences étaient peu techniques, mais très littéraires, et aussi générales que possible. C'est que, selon le mot de Confucius, «le Sage n'est pas un pot», autrement dit il ne sert pas qu'à un usage exclusif : son savoir ne compte pas tant comme savoir particulier que comme moyen de s'identifier aux vertus mêmes du Ciel, de ce Ciel puissant,



5. L'EMPEREUR QIN SHI HUANGDI(221-210) fait brûler certains livres et précipiter dans une fosse les lettrés qu'il accusait de propager des idées subversives.

indistinct, toujours juste, jamais entravé parce qu'il est l'ordre même, inaltérable, de la nature, de ce Ciel dont l'image fondatrice a servi de modèle à l'image du Sage lui-même. En n'étant enfermé dans aucune technique particulière, le Sage possède virtuellement toutes les techniques à la fois : compétent dans rien parce que fondamentalement de formation philosophique, impartial et neutre comme l'ordre souverain du Ciel, le mandarin sera justifié à revendiquer sa compétence dans tous les domaines simultanément : justice, finance, police, ordre public, affaires civiles et militaires, mais aussi poésie, littérature et, en définitive, compétence dans le maniement de tous ces signes d'un monde vu comme profondément codifié, et qui demande pour son intelligence des hommes immensément érudits. Tout est de son ordre, tout réclame son aptitude universelle, tout s'en remet à ses lumières : par sa fonction, le lettré chinois est l'émanation et, en cela, l'égal du prince.

Cette tradition valorisante, qui caractérise le statut exceptionnel de l'intellectuel dans le monde chinois, annonce aussi les difficultés qui résultent de sa survalorisation. Si l'on voit le lettré souvent animé du sentiment d'urgence qui l'appelle à «sauver la nation», c'est bien sur le champ de sa prééminence morale bafouée qu'il fondera son discours, autrement dit sur une démarche visant à restaurer son

pouvoir en tant qu'attribut naturel d'une classe d'élite, et non sur un discours «démocratique», qui lui demanderait de consentir à un idéal d'égalité. Cet idéal serait contraire tout à la fois à sa prétention de magistère sur le siècle et aux privilèges qui lui sont dus en conséquence.

Pérennité du statut de l'intellectuel chinois

L'intellectuel chinois mérite ses privilèges en raison des grands risques personnels qu'il encourt en étant depuis toujours l'interlocuteur attiré

du pouvoir et son délégué auprès du peuple. Ces risques sont réels : des crises récentes ont illustré la pérennité en Chine d'une certaine fonction de l'intellectuel comme fusible quelque peu «sacrificiel». Tout en interpellant, quelquefois crânement, le pouvoir, ce même intellectuel n'en possède pas pour autant les moyens de se détacher de lui, d'où un sentiment parfois très grand de désarroi et de frustration.

En Occident, le philosophe du XVIII^e siècle, puis l'intellectuel du XIX^e et du XX^e siècle sont héritiers, depuis Platon, d'une fonction antagoniste de la parole et d'une conception critique du pouvoir politique. Ils placent naturellement le philosophe à côté du pouvoir et non en son sein, sont les ferments, puis les agents des rénovations sociales et politiques. Au contraire, l'intellectuel chinois appartient à une catégorie sociale et culturelle constituée autour de l'idée de service du siècle et d'harmonie «familiale» de l'État, mais aussi autour de l'idéal d'une heureuse réciprocité du prince et du philosophe.

Cette vision, terriblement idéaliste, a des conséquences quelquefois cruelles : face aux réalités de ce pouvoir, et à son arbitraire, l'intellectuel sera exposé à des déceptions souvent intensément ressenties. Contre le désespoir que représenterait une telle perte de sa raison d'être, il sera alors rapidement tenté par des solutions à certains égards régressives : retraite, érémitisme, esthétisme, hédonisme par exemple.

Rainier LANSSELLE, sinologue, enseignant de chinois, auteur de plusieurs études et éditeur, dans la Bibliothèque de la Pléiade, des *Spectacles curieux d'aujourd'hui et d'autrefois – Contes chinois des Ming*.

HO Ping-ti, *The Ladder of Success in Imperial China : Aspects of Social Mobility*, John Wiley & Sons, New York, 1962.

François JULIEN, «Aux origines d'une valorisation possible du statut de l'intellectuel face au pouvoir : la relation du lettré et du prince selon Mencius», in *Extrême-Orient Extrême-Occident*, 4, pp. 11-26, 1984.

Andrew LO, «Four Examination Essays of the Ming Dynasty», in *Renditions*, n° 33-34, pp. 167-181, 1990.

I. MIYAZAKI, *China's Examination Hell : The Civil Service Examination of Imperial*

China, Yale University Press, New Haven, 1981.

TENG Ssu-yu, «Chinese Influence on the Western Examination System», in *Harvard Journal of Asiatic Studies*, vol. VII, n° 1, pp. 267-312.

Père Étienne ZI, sj, *Pratique des examens littéraires en Chine*, 1894. Variétés sinologiques, n° 5, repr. Taipei, Ch'eng wen Publishing Company, 1971.

Père Étienne ZI, sj, *Pratique des examens militaires en Chine*, 1896. Variétés sinologiques, n° 9, repr. Taipei, Ch'eng wen Publishing Company, 1971.

WOU King-tseu [Wu Jingzi] (1701-1754), *Chronique indiscreète des mandarins*, roman traduit du chinois et présenté par Tchang Fou-jouei, 2 vol., Paris, Gallimard, «Connaissance de l'Orient», 1976.